

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°6.0

PLAN DE ZONAGE

échelle 1/ 5 000

	Prescription	Arrêt	Approbation
révision du PLU	22.11.2016	12.07.2019	03.03.2020



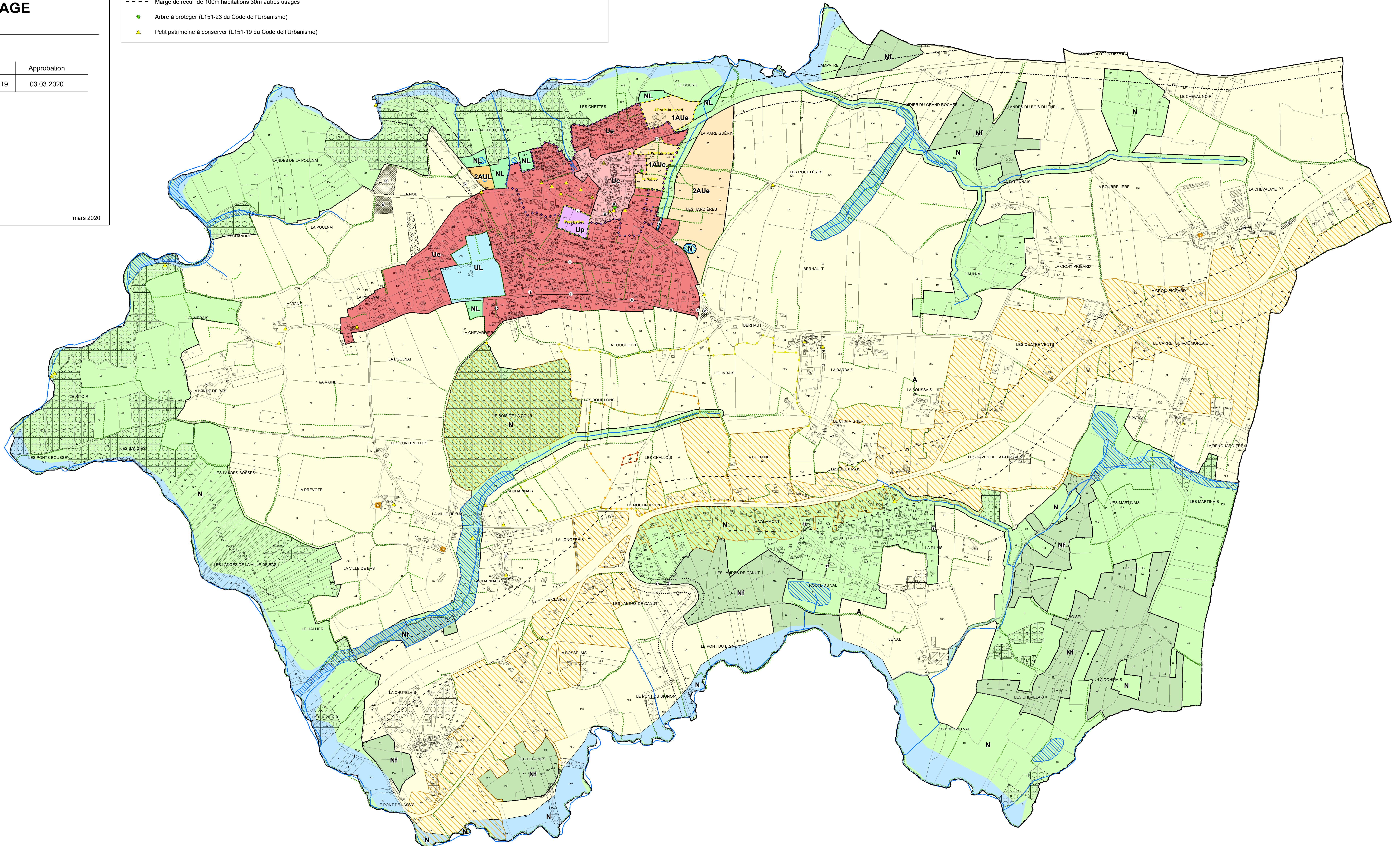
8, avenue des Thébaudières
44 800 SAINT-HERBLAIN
www.ouestam.fr

mars 2020



	Périmètre de centralité		Périmètre de protection immédiate de captage d'eau potable
	Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)		Périmètre de protection rapproché sensible de captage d'eau potable
	Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-1 2° du Code de l'Urbanisme)		Périmètre de protection rapproché complémentaire de captage d'eau potable
	Emplacement réservé		Zones inondables
	Espace boisé classé à conserver (L. 113-1 du Code de l'Urbanisme)		Périmètre archéologique
	Espace vert à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)		
	Zones humides (L151-23 du Code de l'Urbanisme)		
	Localisation des cours d'eau (L151-23 du Code de l'Urbanisme)		
	Linéaire bocager à conserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)		
	Marge de recul de 25m		
	Marge de recul de 50m habitations 25m autres usages		
	Marge de recul de 100m habitations 30m autres usages		
	Arbre à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)		
	Petit patrimoine à conserver (L151-19 du Code de l'Urbanisme)		

Liste des Emplacements réservés			
N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Aire de retournement	375m	Commune
2	Aménagement intersection RD62 / VCT (rue Pierre Marie Josse)	1175m	Commune
3	Cheminement piétonnier au nord de la RD62 -1+2m	630m	Commune
4	Liaison piétonne (Alliée des Chênes)	80m	Commune
5	Elargissement nord de la rue du Pâlis Bourg	298m	Commune
6	Station d'épuration	10430m	Commune
7	Elargissement sud de la rue du Pâlis Bourg	455m	Commune
8	Elargissement entre part et autres de la rue des Touchettes et de la Chevalierie	6070m	Commune
9	Aire de retournement (répuration)	360m	Commune
10	Canalisation EU au sud de la rue de la Chevalierie -13m	212m	Commune
11	Induction d'un chemin à la Croix Rouge	42m	Commune
12	Rectification du virage de la VCS	60m	Commune
13	Canalisation EP au Val -1+3m	260m	Commune
14	Canalisation EP au Val -1+3m	290m	Commune
15	Canalisation EP au Val -1+3m	155m	Commune
16	Aménagement intersection rue du Presbître, rue de la Chevalierie et de la touchette	100m	Commune
17	Aménagement plateforme publiques Landes de Caen	145m	Commune
18	Boulevardière réintégrant de la continuité routière	1005m	Commune
19	Aménagement de la continuité routière	170m	Commune
20	Rue Jean Fontaine élargissement des trottoirs et accessibilité handicapés	450m	Commune
21	Plateforme de réarpement	165m	Commune



LASSY

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

PLAN DE ZONAGE

échelle 1/ 5 000

	Prescription	Arrêt	Approbation
révision du PLU	22.11.2016	12.07.2019	03.03.2020

Limite de zonage

Périmètre de centralité

Orientation d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiment susceptible de changer de destination (L.151-1 2° du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé

Espace boisé classé à conserver (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)

Espace vert à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zones humides (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Localisation des cours d'eau (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Linéaire bocager à conserver (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Marge de recul de 25m

Marge de recul de 50m habitations 25m autres usages

Marge de recul de 100m habitations 30m autres usages

Arbre à protéger (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Petit patrimoine à conserver (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

Périmètre de protection immédiate de captage d'eau potable

Périmètre de protection rapproché sensible de captage d'eau potable

Périmètre de protection rapproché complémentaire de captage d'eau potable

Zones inondables

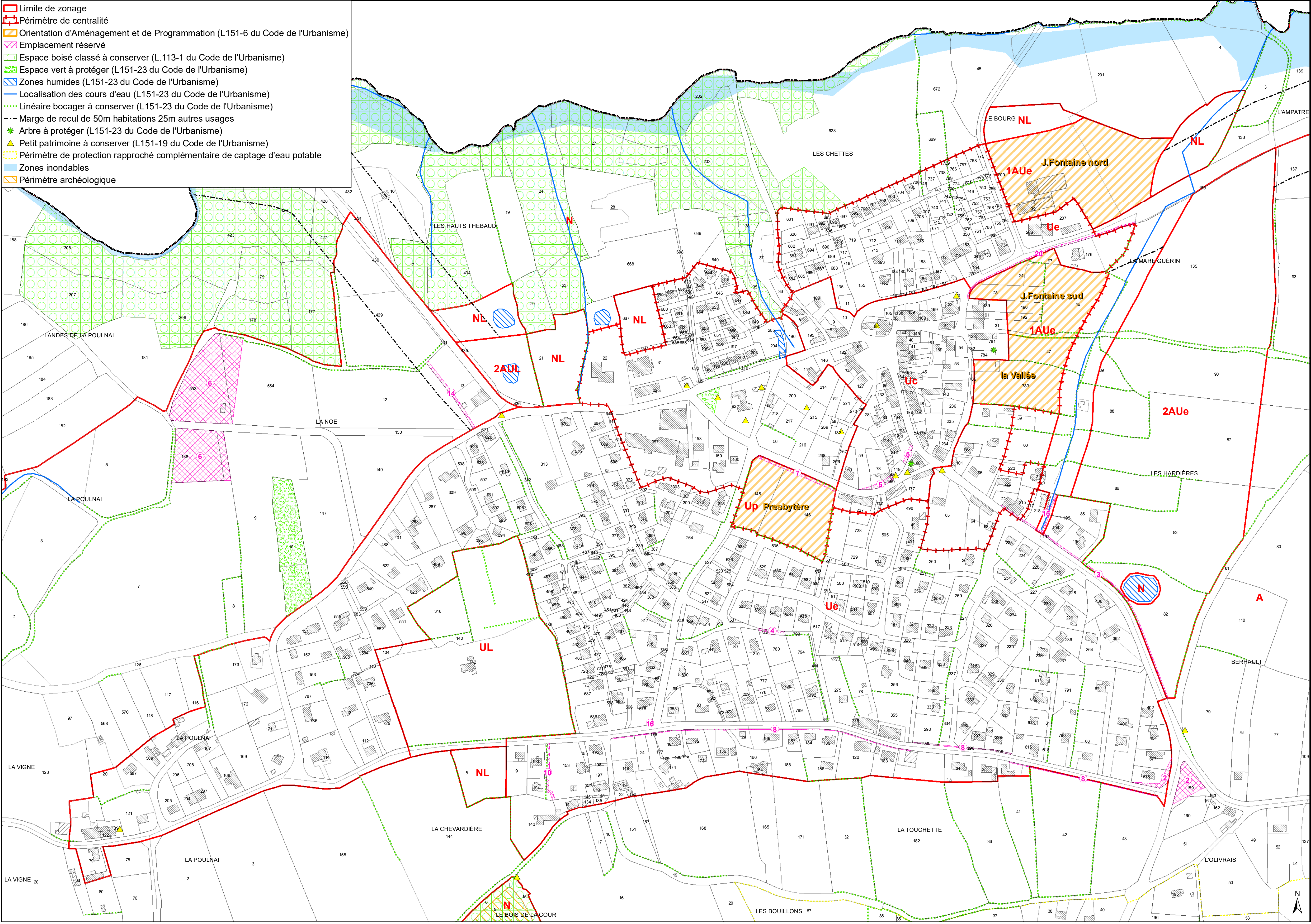
Périmètre archéologique

N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Aire de retournement	375 m²	Commune
2	Aménagement intersection RD 62/ VC7 (rue Pierre Marie Josse)	1 175 m²	Commune
3	Cheminement piétonnier au nord de la RD62 - I+2m	620 m²	Commune
4	Liaison piétonne (Allée des Chênes)	80 m²	Commune
5	Elargissement nord de la rue du Pâris Bourg	280 m²	Commune
6	Station d'épuration	10 410 m²	Commune
7	Elargissement sud de la rue du Pâris Bourg	355 m²	Commune
8	Elargissement de part et d'autres de la rue des Touchettes et de la Chevadière	670 m²	Commune
9	Aire de retournement (épuration)	360 m²	Commune
10	Canalisation EU au sud de la rue de la Chevadière - I+3m	212 m²	Commune
11	Débouché d'un chemin à la croix Pigeard	42 m²	Commune
12	Rectification du virage de la VCS	60 m²	Commune
13	Canalisation EP au Val - I+3m	260 m²	Commune
14	Canalisation EP au Val - I+3m	290 m²	Commune
15	Canalisation EP au Val - I+3m	155 m²	Commune
16	Aménagement intersection rue du Presbytère/rue de la Chevadière et de la touchette	10 m²	Commune
17	Aménagement plateforme poubelles Les landes de Canut	145 m²	Commune
18	La Bourrellière réintégration de la continuité routière	1 006 m²	Commune
19	La Bourrellière reprise de la continuité routière	270 m²	Commune
20	Rue Jean Fontaine élargissement des trottoirs et accessibilité handicapés	450 m²	Commune
21	Plateforme de régulation	165 m²	Commune

Ouest am

8, avenue des Thébaudières
44 600 SAINT-HERBLAIN
www.ouestam.fr

mars 2020



Liste des Emplacements réservés			
N°	Nature	Superficie	Bénéficiaire
1	Aire de retournement	375 m²	Commune
2	Aménagement intersection RD 62/ VCT (rue Pierre Marie Josse)	1 175 m²	Commune
3	Cheminement piétonnier au nord de la RD62 - l=2m	620 m²	Commune
4	Liaison piétonne (Allée des Chênes)	80 m²	Commune
5	Elargissement nord de la rue du Pâtis Bourg	280 m²	Commune
6	Station d'épuration	10 410 m²	Commune
7	Elargissement sud de la rue du Pâtis Bourg	355 m²	Commune
8	Elargissement de part et d'autres de la rue des Touchettes et de la Chevardière	670 m²	Commune
9	Aire de retournement (répurgation)	360 m²	Commune
10	Canalisation EU au sud de la rue de la Chevardière - l=3m	212 m²	Commune
11	Débouché d'un chemin à la croix Pigeard	42 m²	Commune
12	Rectification du virage de la VCS	60 m²	Commune
13	Canalisation EP au Val - l=3m	260 m²	Commune
14	Canalisation EP au Val - l=3m	290 m²	Commune
15	Canalisation EP au Val - l=3m	155 m²	Commune
16	Aménagement intersection rue du Presbytère/rue de la Chevardière et de la touchette	10 m²	Commune
17	Aménagement plateforme poubelles Les landes de Canut	145 m²	Commune
18	La Bourlière réintégration de la continuité routière	1 005 m²	Commune
19	La Bourlière reprise de la continuité routière	170 m²	Commune
20	Rue Jean Fontaine élargissement des trottoirs et accessibilité handicapés	450 m²	Commune
21	Plateforme de répurgation	165 m²	Commune

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Commune de

LASSY

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.2

PLAN DE ZONAGE

Bourg

échelle 1/ 2500

	Prescription	Arrêt	Approbation
révision du PLU	22.11.2016	12.07.2019	03.03.2020

